

— Un territoire en mutation : Reconversion de la décharge du Thôt à Lattes (Hérault) —

Le Centre d'enfouissement Technique du Thôt reçoit les déchets ménagers des 15 communes du district de Montpellier depuis 1965. Situé dans une zone marécageuse entre la ville de Montpellier et le littoral, le dépôt couvre une superficie de 42 ha et forme une butte s'élevant à une trentaine de mètres au-dessus des lagunes de Palavas et de la plaine côtière de Lattes. Sur ce territoire, la gestion de l'eau traverse la plupart des questions environnementales, urbaines et touristiques et apparaît comme la condition d'un développement urbain "durable", particulièrement déterminé ici par les pratiques touristiques balnéaires. Placé au cœur de la communauté d'agglomération, le site de la décharge du Thôt détient des potentialités exceptionnelles pour figurer une approche globale de l'aménagement local, en répondant aux exigences montantes des publics à l'égard d'un environnement naturel et urbain de qualité. Dans l'hypothèse de sa fermeture à partir du 01.06.2002 (directive CEE du 18 mars 1991), la proposition de reconversion du site en un Observatoire de l'eau vise à changer l'image du lieu en créant une interface entre les diverses instances liées aux questions de l'eau et les publics intéressés par le sujet. (résumé de l'auteur)

Auteurs du document : MERIC N.

Obtenir le document : Ecole d'Architecture de Grenoble

Mots clés : COMPLEXE PALAVASIEN, POLLUTION, DECHET, DECHARGE DU THOT, GESTION INTEGREE, HERAULT

Date : 2000

Type de ressource : Mémoire / Thèse

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : PRLM1874

Langue : Français

Accéder à la notice source : <http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/index.seam?page=alo&alold=1874>

Commune : LATTES (34129)

Département : HERAULT (34)

Région : LANGUEDOC-ROUSSILLON (91)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/un-territoire-en-mutation-reconversion-de-la-decharge-du-thot-a-lattes-herault0>

Evaluer cette notice: